



Ensemble scolaire SAINT-GABRIEL / SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
21, rue de la Lisette 92220 BAGNEUX
33bis-35 rue Boris Vildé 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Site : <https://stgabriel-stfrancoisassise.apprentis-auteuil.org>

FICHE TARIFAIRE

Année scolaire 2026-2027

Pour faciliter la lisibilité de la facturation pour les familles, nous établissons **une facture unique** qui vous est adressée en début d'année scolaire, reprenant l'ensemble des prestations facturées pour l'année entière.

Votre facture annuelle comprend, selon les classes ou formules choisies :

- **La contribution annuelle aux frais de scolarité**
- **Les frais de demi-pension** (*pas de service restauration le mercredi sur le site de Saint-Gabriel*)
- **Les frais d'étude et/ou de garderie**
- **L'équipement numérique pour les classes de CE2, CM1 et CM2**
- **La cotisation APEL (une par famille)**
- **Les voyages scolaires et événements d'intégration selon les niveaux de classe**

Les montants de ces différents éléments de facturation sont présentés au verso de ce document.

Attention : cette facture ne comprend pas les éventuelles participations que nous demanderons aux familles au cas par cas selon les projets de classe ou d'école (sorties scolaires, voyages, etc.).

- **Deux modes de règlements vous sont proposés** (prélèvement mensuel ou virement bancaire). Nous attirons particulièrement votre attention **sur le prélèvement automatique** qui a notre préférence. Nous vous remercions d'opter pour cette formule si elle vous convient.
- **Les familles qui éprouvent des difficultés financières** (ressources insuffisantes, changement de situation...) doivent se faire connaître très rapidement auprès de Madame Delpierre, la comptable de l'établissement, à l'adresse mail suivante : marie-noelle.delpierre@apprentis-auteuil.org. Un dossier et des pièces justificatives seront demandées en vue de leur examen lors de la commission des aides financières.

Mme RODRIGUEZ
Cheffe d'établissement 2nd degré coordinatrice

Mme GUESDON
Cheffe d'établissement 1^{er} degré

1/ CONTRIBUTION ANNUELLE AUX FRAIS DE SCOLARITÉ

Une tarification selon un tarif familial propre aux Apprentis d'Auteuil, est appliquée en fonction des ressources des parents.

Tarif Familial (TF) = **Revenu Net Imposable** (celui du père + celui de la mère (même séparés))

2 parts (même pour les familles monoparentales) + **1 part par enfant**
(1 enfant = 1 part, 2 enfants = 2 parts...)

Exemple : Tarif Familial d'une famille avec 3 enfants

Tarif Familial (TF) = **Revenu Net Imposable** (celui du père + celui de la mère (même séparés))

5 parts (2 parts pour les parents + 3 parts pour les enfants)

La contribution annuelle aux frais de scolarité, selon le tarif familial :

Site de Bagneux

Tranches (Selon Tarif Familial)	Tarifs Maternelle	Tarifs Élémentaire	Tarifs Collège	Tarifs Lycée	Tarif BTS
De 0 à 3.600 €	989 €	1 010 €	1 391 €	1 345 €	Pas de quotient familial 2 042 €
De 3.601 à 5.400 €	1 087 €	1 108 €	1 482 €	1 441 €	
De 5.401 à 8.050 €	1 207 €	1 228 €	1 605 €	1 605 €	
De 8.051 à 13.000 €	1 314 €	1 335 €	1 727 €	1 772 €	
De 13.001 à 22.000 €	1 503 €	1 524 €	1 873 €	1 964 €	
Plus de 22.001 €	1 737 €	1 758 €	1 985 €	2 082 €	

Site de Fontenay-aux-Roses

Tranches (Selon Tarif Familial)	Tarifs Lycée (sauf Terminales)	Tarif Terminales	Tarif CS E2S
De 0 à 3.600 €	1 345 €	Pas de quotient familial 1 428 €	Pas de quotient familial 1 428 €
De 3.601 à 5.400 €	1 441 €		
De 5.401 à 8.050 €	1 605 €		
De 8.051 à 13.000 €	1 772 €		
De 13.001 à 22.000 €	1 964 €		
Plus de 22.001 €	2 082 €		

Une réduction est appliquée sur la contribution annuelle de chaque enfant d'une fratrie scolarisée à Saint-Gabriel / Saint-François d'Assise :

- **10 %** pour une fratrie de **2 enfants**
- **22%** pour une fratrie de **3 enfants**
- **25%** pour une fratrie de **4 enfants et plus**

Réduction réseau SFA

10% pour 3 enfants scolarisés dans les établissements du réseau SFA
 ⇒ sur présentation des certificats de scolarité
 ⇒ non cumulable avec la réduction Saint-Gabriel accordée aux fratries.

2/ FRAIS DE ½ PENSION

	Forfait annuel 1 jour	Forfait annuel 2 jours	Forfait annuel 3 jours	Forfait annuel 4 jours	Forfait annuel 5 jours
Site de Bagneux (pas de restauration le mercredi)					
Maternelle	281 €	564 €	830 €	1 051 €	-
Élémentaire	284 €	569 €	838 €	1 068 €	-
Forfait PAI (école)	96 €	185 €	271 €	357 €	-
Collège	282 €	569 €	844 €	1 098 €	-
Lycée	262 €	534 €	792 €	1 034 €	-
BTS	223 €	451 €	670 €	873 €	-
Site de Fontenay-aux-Roses					
3ème PM	261 €	517 €	775 €	1 033 €	-
CAP + 2 nd e Bac Pro	241 €	482 €	723 €	964 €	1 205 €
1 ^{ère} Bac Pro	232 €	466 €	697 €	930 €	1 162 €
T ^{er} Bac Pro + CSE2S	210 €	415 €	620 €	826 €	1 033 €
ULIS	. Tarif de demi-pension suivant les classes d'inclusion				

Le régime est choisi **pour l'année scolaire entière**. Tout changement en cours d'année (en cas de force majeure) devra être justifié par lettre adressée au chef d'établissement et sera soumis à son accord.

Les élèves externes peuvent déjeuner au restaurant scolaire de façon occasionnelle pour le prix de **9 €** (à remettre à la comptable).

3/ FRAIS D'ÉTUDES ET/OU DE GARDERIE (1^{er} degré)

	Mode de garderie	Forfait annuel 1 jour	Forfait annuel 2 jours	Forfait annuel 3 jours	Forfait annuel 4 jours
Maternelle et Élémentaire	Garderie du matin (7h30 - 8h35)	50 €	96 €	139 €	183 €
Maternelle	Garderie du soir (16h30 - 18h30)	99 €	192 €	280 €	369 €
Elémentaire	Forfait global Etude (16h45 - 17h45) + Garderie du soir (17h45 - 18h30)	108 €	203 €	293 €	381 €

- ⇒ À titre exceptionnel, un enfant peut venir à la garderie du matin pour le prix de 4 € la prestation, et/ou à la garderie/étude du soir pour le prix de 6 € la prestation.

Seul le service comptabilité est habilité à recevoir le règlement des prestations périscolaires.

4/ FRAIS ANNEXES : Cotisation APEL / Outil numérique / Caution livres

- ⇒ **La cotisation APEL** est de 25 € (une par famille), sauf avis contraire de la famille **formulé par écrit avant le 31/08/2026**.
- ⇒ **L'outil numérique IPAD** = 150 € / an pour les CE2, CM1 et CM2 avec possibilité de rachat en fin de cycle élémentaire.
- ⇒ **Caution livres pour le 1^{er} degré** : une facturation de 15 € sera effectuée pour chaque livre abîmé et non rendu en fin d'année.